

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'économie, des finances
et de la souveraineté
industrielle et numérique

Arrêté du 15 janvier 2024

portant désignation du responsable des missions du Contrôle général économique et financier près le Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives et « EDF et autres organismes du secteur de l'énergie »

NOR : ECOU2335676A

Le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique,

Vu l'ordonnance n° 45-2563 du 18 octobre 1945 instituant un commissariat à l'Energie Atomique ;

Vu le décret n° 72-1158 du 14 décembre 1972 modifié pris pour l'application du décret du 29 septembre 1970 relatif au commissariat à l'Energie Atomique, notamment son article 8 ;

Vu l'arrêté du 21 décembre 2022 relatif à l'organisation générale et au fonctionnement du Contrôle général économique et financier, notamment son article 5 ;

Vu l'arrêté du 12 octobre 2010 portant suppression de la mission « Pétrole, chimie et ressources minières » et modification de la dénomination et des attributions de missions du service du contrôle général économique et financier, notamment son II ;

Vu l'arrêté du 20 septembre 2018 portant nomination de Monsieur Vincent BERJOT dans l'emploi de chef de mission de contrôle général économique et financier ;

Vu l'avis du 29 décembre 2023 des membres du comité stratégique du Contrôle général économique et financier ;

Arrête :

Article 1^{er}

Monsieur Vincent BERJOT, chef de mission de contrôle général économique et financier, est désigné pour diriger les missions du Contrôle général économique et financier près le Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives, et « EDF et autres organismes du secteur de l'énergie », à compter du 16 janvier 2024.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 15 janvier 2024

Pour le ministre et par délégation :
La cheffe du Contrôle général économique et financier,
V. NATIVELLE